



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **THE CLUB 75 SA**, Route de Verbois 17 , 1288 AIRE-LA-VILLE
2. Déclaration de faillite: 23.08.2012
3. Suspension de faillite: 18.02.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.03.2013
5. Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** location avec ou sans conducteur de véhicules à moteur, notamment de voitures, de même que toute sorte de véhicule pour le transport de personnes ou d'animaux, ainsi que toutes activités directement ou indirectement liées à ce but; importation et exportation de tous types de véhicules (cf. statuts pour but complet). Ayant son siège route de Verbois 17 à Aire-la-Ville.

Pour tout renseignement :
Groupe n°3 022/388.89.03
2012 001520 S / OFA3

Office des faillites
1227 Carouge GE

00875927

